

Communiqué de presse
6 novembre 2013

FEHAP, LESISS, et l'ASINHPA scellent un partenariat stratégique et instaurent un Observatoire de la gouvernance des systèmes d'information sanitaires et médico-sociaux

La FEHAP, LESISS et l'ASINHPA scellent un partenariat stratégique et mettent en place un Observatoire de la gouvernance des systèmes d'information sanitaires et médico-sociaux, lors du 38^{ème} Congrès de la FEHAP, le 6 novembre 2013 à Toulouse.

Le Président de la FEHAP, Antoine DUBOUT, le Président de LESISS, Bernard D'ORIANO et le Président de l'ASINHPA, Hugues DUFEY ont décidé d'établir un espace de confiance pour répondre aux nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain.

En effet, les diverses évolutions réglementaires et technologiques instituées tant par les donneurs d'ordres que par les industriels génèrent entropie, suspicion, et parfois perte de chance, nuisant aux établissements comme aux usagers.

C'est pour répondre à ces enjeux qu'a été prise l'initiative d'un tel partenariat. Celui-ci vise :

- **A mettre en place un Observatoire de la gouvernance des projets concernant les systèmes d'information de santé, tant du point de vue sanitaire que médico-social :**
A travers cet Observatoire, une analyse conjointe des problèmes du marché sera réalisée par les fédérations signataires, sur la base de la consolidation des problèmes remontés sur le portail internet de la FEHAP par ses adhérents. Cela permettra d'anticiper les difficultés identifiées au niveau national mais également de fluidifier les relations entre donneurs d'ordres et industriels.

Cet observatoire de la gouvernance sera opérationnel en janvier 2014.

- **A faire évoluer la « Charte BP6 » (Bonnes Pratiques en Systèmes d'information de Santé) en direction d'une intégration plus poussée des petits établissements :**
Il s'agit de développer en particulier les volets de **l'interopérabilité** et de la **qualité logicielle**, cheval de bataille de la FEHAP depuis deux années déjà, de sorte à intégrer les contraintes des petits établissements qui sont trop souvent passés sous silence, apparaissant comme marginaux.

Ce partenariat stratégique mobilise les établissements représentés par la FEHAP et les prestataires majoritairement adhérents de l'ASINHPA et de LESISS. Les travaux nécessaires à l'atteinte des objectifs mentionnés débiteront immédiatement après la signature de la convention.

Contact presse FEHAP :

Jean-Baptiste Boudin-Lestienne, Responsable de la communication
01.53.98.95.30 / 06 14 07 82 14 - jean-baptiste.boudin-lestienne@fehapa.fr

Plus d'informations :

<http://congres.fehap.fr>

Fil twitter : @FEHAP_actu

À propos de la FEHAP :

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres c'est 3 730 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 220 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

Pour plus d'informations : www.fehap.fr

A propos de l'ASINHPA –

L'Association des Structures d'Informatique Hospitalière Publiques Autonomes (ASINHPA) regroupe la très grande majorité des structures publiques qui ont pour métier en totalité ou partiellement l'édition et/ou la diffusion de logiciels, l'appui et le conseil aux établissements de santé, la formation et le suivi des systèmes d'information des établissements de santé qui en sont membres.

Les objectifs de cette association sont :

- de favoriser le rapprochement entre toutes les structures industrielles publiques présentes dans le secteur des systèmes d'information de santé et qui sont à but non lucratif,
- d'assurer la représentation de ces structures vis-à-vis des autres acteurs du domaine des systèmes d'information hospitaliers et vis-à-vis des pouvoirs publics
- de promouvoir la coopération inter hospitalière publique dans le domaine des systèmes d'information.

Elle produit, à destination de ses membres, des rapports sur des sujets comme la sécurité des systèmes d'information, l'interopérabilité ou la gouvernance des systèmes d'information. Ses experts sont présents dans la plupart des organismes de normalisation ou de réflexion sur les systèmes d'information de santé.

Plusieurs ESPIC et plus de la moitié des établissements publics de santé sont membres de l'une ou de plusieurs de ces structures.

Pour plus d'informations : www.asinhpa.org

Contact : Hugues Dufey – Président -

A propos de LESISS –

Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux, créé en 2005 par une vingtaine de chefs d'entreprises et fédère aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. LESISS regroupe ainsi la plupart des industries des technologies d'information de santé et pour le médico-social. Grands acteurs internationaux et PME expérimentées s'y côtoient afin d'élaborer, en concertation avec la Puissance publique et ses opérateurs, ainsi qu'avec les représentants de professionnels de santé et les Associations de patients, les outils qui vont permettre une disponibilité plus équitable du système de santé pour tous nos concitoyens. Ces outils, qui s'articulent autour des technologies de l'information et de la communication, visent à faciliter la réduction de la fracture sanitaire, en constituant une composante essentielle pour l'émergence d'une filière industrielle exportatrice.

Pour plus d'informations : www.lesiss.org

Contact : Yannick Motel – Délégué général – 06 30 40 20 36 – ymotel@lesiss.org